



**CFPPA**  
CENTRE DE FORMATION  
POUR ADULTES

# Brevet Professionnel Niveau IV

## Option AMENAGEMENTS PAYSAGERS

### Objectifs de la formation :

- Former des personnels d'exécution hautement qualifiés capables de réaliser tous travaux d'espaces verts : création, entretien, et d'encadrer les équipes de chantier.
- Travailler en entreprise de paysage ou en service espaces verts de collectivité, voire s'installer en tant que paysagiste.



### Public concerné :

- Adultes salariés ou non, ayant un projet professionnel défini et souhaitant acquérir une qualification, se perfectionner ou se reconverter dans le secteur des espaces verts.
- Demandeurs d'emploi de plus de 16 ans inscrits à Pôle emploi avec un projet professionnel validé par un prescripteur

### Conditions d'accès :

- Avoir 18 ans
  - **Etre titulaire** d'un **CAPa**, d'un diplôme ou titre inscrit au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) de même niveau (CAP, BEP, ...) *ou* avoir suivi le cycle conduisant au **BEPa** (Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles) *ou* avoir suivi une scolarité complète de classe de **seconde**
- (Pour les candidats ne pouvant justifier de ces conditions, il faut avoir accompli l'équivalent d'une année d'activité professionnelle à temps plein dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé, ou l'équivalent de trois années à temps plein dans un autre emploi)
- Avoir accompli l'équivalent d'une année d'activité à temps plein
  - Dossier de candidature et entretien de motivation



### Les « plus » de la formation :

- attestation valant **CACES** (conduite d'engins en sécurité)
- **Permis remorque BE**
- **CERTIPHYTO** certificat individuel pour l'utilisation des produits phytosanitaires
- **certificat SST Sauveteur Secouriste du Travail**



### Déroulement :

- **Capacité d'accueil** : 14 stagiaires
- **Durée moyenne totale** :
  - en centre de formation : 900 heures
  - en entreprise : 350 heures

**Dates** : sept. 2017 à juin 2018

**C.F.P.P.A.**

95 Rue de Turenne - 90300 VALDOIE  
Tél : 03 84 58 49 62 – Fax : 03 84 26 56 55  
E-Mail. [cfppa.valdoie@educagri.fr](mailto:cfppa.valdoie@educagri.fr)  
Site Web [www.valdoie-formation.fr](http://www.valdoie-formation.fr)  
[www.facebook.com/valdoieformation](https://www.facebook.com/valdoieformation)



## CONTENU DE LA FORMATION

Les contenus de la formation ainsi que les évaluations s'articulent autour de situations professionnelles significatives du diplôme de BP AP, élaborées conjointement avec les acteurs du milieu professionnel.

<b>Situation :</b> Organiser un chantier d'espaces verts	Dans le cadre d'un projet concret d'aménagement paysager, vous identifiez, quantifiez et organisez les travaux à réaliser.
<b>Situation :</b> Entretien un espace végétalisé	Sur le parc de l'établissement et sur des sites extérieurs, vous identifiez les végétaux présents, réalisez les travaux de taille, tonte, fauchage, bucheronnage, entretien de massifs ... Vous apprenez les techniques manuelles et mécanisées en sécurité et participez à l'entretien de premier niveau du matériel.
<b>Situation :</b> Réaliser un chantier de création	Vous réalisez, au cours d'exercices, de chantiers réels et de création de jardins événementiels, des travaux de terrassement, de maçonnerie, de pose de réseaux d'arrosage, de plantation et d'engazonnement.
<b>Situation :</b> Conduire un chantier en équipe	Au cours de votre formation pratique, vous êtes placé en situation de travail en équipe. Des éléments théoriques vous sont apportés concernant le management et le suivi économique de chantier.
<b>Situation :</b> Elaborer un projet professionnel	Vous préparez votre insertion avec l'appui de l'équipe de formateurs en constituant un dossier prenant en compte les aspects législatifs et les démarches à accomplir en fonction de votre projet : Salarié d'une entreprise, installation, agent de collectivité...
Spécialement au CFPPA de Valdoie :	
<b>Taille fruitière</b>	Le CFPPA a retenu ce thème professionnel adapté au contexte local. Vous participez aux travaux d'entretien d'un verger existant.
<b>Potager paysager</b>	Le CFPPA aborde ce thème professionnel parce qu'il répond à la tendance actuelle : Potagers, agriculture urbaine ... Vous êtes amené à concevoir et réaliser un projet concret.
<b>Intervention de professionnels</b>	Le CFPPA fait intervenir en formation des professionnels tels que : - Agent de maîtrise : Emploi en collectivité, Gestion d'espaces naturels - Chefs d'entreprise : Conseils en installation
<b>Visites</b>	De nombreuses visites sont organisées au cours de la formation, à titre d'exemples : Jardins de la Saline Royale d'Arc et Senans, Salons professionnels, Fournisseurs de matériaux et de matériels, Pépinières, Parcs paysagers ...



### DELIVRANCE DU DIPLOME

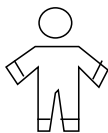
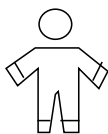
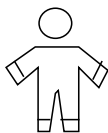
- Délivré aux stagiaires ayant obtenu, en cours de formation, les 12 UC (Unités Capitalisables) du référentiel de certification .
  - Résultats validés par jury.
- Les stagiaires n'atteignant pas les compétences minimales par l'obtention des différentes UC ont la possibilité de se présenter l'année suivante (dans la limite des cinq années) pour les UC manquantes.

### RENSEIGNEMENTS INSCRIPTION

Contactez-nous au **03 84 58 49 62 aux heures d'ouverture de l'accueil :**  
**8.00/ 11.30 – 13.00/ 16.30**  
ou par mail : **cfppa.valdoie@educagri.fr**  
en joignant un curriculum vitae

Formation cofinancée par le Conseil Régional  
de Franche-Comté et le Fonds Social Européen





# Fiche Métier :

## Chef d'équipe en travaux paysagers

---

**Chef d'équipe en travaux paysagers** : Il (elle) se situe hiérarchiquement entre les ouvriers qualifiés et le personnel d'encadrement. Il (elle) reçoit les instructions de son supérieur à qui il (elle) rend compte de l'exécution de son travail. Il (elle) peut être assisté(e) d'autres salariés.

### ACTIVITÉS

- Préparer un chantier avec son supérieur
- Guider le travail du personnel et l'assister dans l'exécution des tâches
- Mettre en oeuvre les diverses techniques ou opérations nécessaires à la réalisation et à l'entretien des espaces verts
- Utiliser et prendre soin du matériel et des équipements
- Informer son supérieur de l'évolution des travaux et des incidents éventuels

### CONDITIONS DE TRAVAIL

- Travail en extérieur quelles que soient les conditions climatiques
- Utilisation de machines et de véhicules
- Veiller au respect des mesures de sécurité
- Horaires de travail variables selon les saisons

### CARRIERES ET DEBOUCHÉS

- Travailler dans le secteur privé (entreprises paysagistes) ou dans le public (services espaces verts des villes, des collectivités, des syndicats intercommunaux...)
- Possibilité d'accéder à la fonction publique par voie de concours
- Secteur en croissance : développement des activités du jardin, du paysage d'intérieur, d'entretien des espaces verts

### QUALITÉS REQUISES

- Savoir diriger une équipe : donner les directives de l'entreprise et les faire exécuter
- Entretenir de bonnes relations avec les clients ou les usagers
- Percevoir l'harmonie des formes et des couleurs
- Avoir une bonne résistance physique

### FORMATION

#### Formation initiale :

BAC PRO Aménagements Paysagers

#### Formation continue :

BP Aménagements Paysagers